La Lettre du RAFAL n° 49 du 17 juillet 2013

Bulletin d'information
du Réseau africain francophone sur les armes légères,
pour la prévention des conflits et la construction de la paix

Edité par le GRIP

Chaussée de Louvain, 467 - B1030 Bruxelles

Tél.: (32.2) 241.84.20 - Fax: (32.2) 245.19.33

Courriel : m.luntumbue@grip.org

Internet : http://www.reseau-rafal.org/

Ed. resp.: Luc Mampaey

Cette publication est réalisée dans le cadre des projets du GRIP sur les armes légères, la prévention des conflits et la construction de la paix en Afrique, avec le soutien du Ministère belge des Affaires étrangères, du Ministère de la Communauté française de Belgique et du Ministère des Affaires étrangères du Luxembourg

Au sommaire :

1. ACTUALITÉ DES ARMES LÉGÈRES ET DE PETIT CALIBRE (ALPC)

La CEDEAO sensibilise les journalistes sur l'utilisation abusive des ALPC

Recensement des détenteurs d'armes au Niger

Opérations de désarmement en Centrafrique

Rapport GRIP-Small Arms Survey sur les capacités de lutte contre la prolifération des ALPC en Afrique

2. ACTIVITÉS DES MEMBRES

Le réseau accueille trois nouveaux membres :

L'APED, du Burundi

APC, de la RD Congo

CJLP, de la RD Congo

3. PUBLICATIONS RÉCENTES

Vermeire Jean-Gabriel : Monitoring de la stabilité régionale dans le bassin sahélien et en Afrique de l'Ouest, avril à juin 2013, 12 juillet 2013, Bruxelles.

Deltenre Damien, Niger : Du coup d'État à l'engagement international, Note d'Analyse du GRIP, 16 juillet 2013, Bruxelles.

1. ACTUALITÉ DES ARMES LÉGÈRES ET DE PETIT CALIBRE (ALPC)

- **Sensibilisation des journalistes de la zone sahélienne sur les conséquences de l'utilisation abusive des armes légères**

Un atelier de sensibilisation et de renforcement des capacités sur la problématique des ALPC, s'est tenu à Bamako, au Mali, du 11 au 13 juin 2013, dans l'espace de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Cette activité s'adressait principalement aux journalistes de la presse publique et privée, aux organisations de la société civile du Mali ainsi qu'aux représentants de la Commission nationale de lutte contre la prolifération des armes légères sur les ALPC (CNLPAL). L'événement visait à les familiariser davantage avec la Convention de la CEDEAO sur les ALPC, en mettant en perspective, les différentes initiatives nationales, régionales et internationales de lutte contre la prolifération des ALPC, et le rôle des médias en matière de promotion de la paix et de la sécurité en Afrique de l'Ouest.

L’atelier de Bamako fait suite à deux autres réunions organisées respectivement à Ouagadougou, au Burkina Faso, du 5 au 10 mai 2013, ainsi qu’à Niamey, au Niger, du 19 au 24 mai 2013 avec les mêmes objectifs. Le choix de ces trois pays se justifie par la situation sécuritaire actuelle au Mali, avec les risques potentiels qu’elle pourrait engendrer pour le Niger et le Burkina Faso voisins, en raison de la facilité d'accès aux ALPC et des conséquences néfastes de l'utilisation abusive de ces armes. La Commission de la CEDEAO a identifié les médias parmi les meilleurs vecteurs d'information et de sensibilisation d’un public plus large sur les ALPC, et sur les conséquences de leur dissémination, à travers les reportages, les articles de presse, les émissions, etc**.**

Source : http://fr.allafrica.com/stories/201306111428.html

- **Recensement des détenteurs d’armes à feu au Niger**

Les autorités nigériennes ont procédé, fin juin, au lancement officiel, dans la région d’Agadez, du recensement national des détenteurs légaux d’armes à feu. Dans le contexte sécuritaire délétère qui prévaut dans la sous-région, l’identification des détenteurs d’armes autorisées est une manière de pallier les risques liés à la détention d’armes non contrôlées. Ce recensement est confié à la Commission nationale de contrôle et de récupération d’armes illicites (CNCCAI). Depuis le début des années 1990, le Niger connaît, comme nombre de pays de la sous-région, un inquiétant phénomène de prolifération d’ALPC. Dans le sillage de la Conférence nationale souveraine et de l’ouverture politique, la détérioration relative du climat sécuritaire du fait des tensions partisanes, avait motivé nombre de Nigériens à solliciter des autorisations de détention et de port d’armes à feu. Leur facilité d’obtention a entrainé un cumul de près de 5 000 armes détenues aujourd’hui à titre privé par des citoyens.

L’opération de recensement initiée par les autorités permettra de vérifier notamment la conformité des raisons sociales, économiques et autres invoquées pour l’obtention de l’autorisation de détention des armes. Il s’agit également de vérifier que les armes détenues répondent, au regard de la réglementation, aux calibres et caractéristiques autorisés. Enfin, le recensement permet aussi de s’assurer que les conditions de gestion et de stockage des armes autorisées ne présentent pas de menace pour l’entourage de leurs propriétaires. A travers ce recensement, l’objectif pour la CNCCAI, est aussi d’établir une base de données fiable et informatisée sur les armes légales détenues par les civils au Niger, en vue de sensibiliser les détenteurs légaux à la gestion sécurisée de leurs armes. En définitive, cette opération vise surtout, du point de vue des autorités de Niamey, à contribuer à la réduction de la violence armée.

Source : http://nigerdiaspora.info/journaux/saheldimanche-28-06-13.pdf

- **Opérations de désarmement en Centrafrique**

Début juillet, les éléments de la Force multinationale de l'Afrique centrale (FOMAC), la force régionale de la Communauté économique des États d'Afrique centrale (CEEAC), déployée depuis janvier 2013, ont démarré les opérations visant la récupération des armes, munitions et effets de guerre encore détenus par les éléments de l'ex-rébellion centrafricaine au pouvoir à Bangui depuis le 24 mars dernier. La situation sécuritaire en Centrafrique, s'est aggravée avec la chute, du président François Bozizé, chassé du pouvoir par les rebelles du mouvement Séléka, dont certains éléments encore armés sont accusé de se livrer à des exactions sur la population civile.

La FOMAC, dont les effectifs s'élèvent à 1 200 hommes seront portés à 2 000 hommes, tandis que son mandat modifié passe de celui d'une force d'interposition, à celui d'une mission de pacification. La force a désormais pour objectif de désarmer les miliciens, de refouler les rebelles non-centrafricains, de former les Forces armées centrafricaines (FACA) et de sécuriser le prochain processus électoral. La durée de la mission de la FOMAC passe de 18 à 20 mois, pour un coût total de 50 milliards de francs CFA. La CEEAC fournira 30 milliards, tandis que la France, l'Union européenne, l'Union africaine et l'ONU sont sollicitées pour financer le restant. La communauté internationale a conditionné l'aide à la transition en cours dans le pays et au retour de la sécurité.

Sources : *Journal de Bangui, Radio Ndeke-Luka, Centrafricmatin*

- **Rapport GRIP-Small Arms Survey sur les capacités de lutte contre la prolifération des ALPC en Afrique**

Le 20 juin, le GRIP et le Small Arms Survey ont présenté le rapport provisoire de l'étude de base des capacités de lutte contre la prolifération des armes légères en Afrique. Cette étude a été commanditée par RECSA, le Centre régional sur les armes légères (organisme intergouvernemental établi en 2005 afin de coordonner l'action de lutte contre la prolifération des armes légères dans la Corne de l'Afrique et la région des Grands Lacs), dans le cadre du projet Union africaine-Union européenne qu'il met en œuvre. Le Comité de pilotage de ce projet a validé le rapport de l'étude qui avait pour objectif :

•Identifier et évaluer le niveau de mise en œuvre des engagements internationaux et régionaux des États africains, des organisations sous-régionales et des organisations régionales de chefs de police ;

•Évaluer les capacités nationales et régionales de lutte contre la prolifération des armes légères ;

•Analyser l'impact de ces initiatives ; et

•Identifier les défis et meilleures pratiques à l'échelle régionale et nationale.

Pour plus d'informations à ce sujet, contacter Cédric Poitevin : c.poitevin@grip.org

2. ACTIVITÉS DES MEMBRES

- **Présentation de l'APED, Burundi**

L'Association pour la promotion de l'État de droit, des Droits de l'Homme et du développement intégré (APED) est une association basée à Bujumbura, au Burundi. L'association, créée en août 2012 par une équipe pluridisciplinaire, est principalement active dans le domaine de la promotion, de la défense et la protection des Droits de l'Homme, dans une perspective de consolidation de l'État de droit. Ses activités portent notamment sur la mise en place de programmes d'éducation civique pour différentes composantes de la société, la réalisation d'un Monitoring sur le fonctionnement des institutions étatiques, dont les institutions judiciaires, celles en charge de la lutte contre la corruption, la police, etc.

Lire les données complètes sur la fiche de présentation sous le lien suivant :

http://www.reseau-rafal.org/node/229

- **Présentation d'APC, Bukavu, RDC**

L'Action pour la paix et la concorde (APC) est une organisation non gouvernementale de droit congolais, basée à Bukavu, au Sud-Kivu. Née en 2001, dans un contexte marqué par deux décennies de conflits armés, l'APC œuvre pour la cohabitation pacifique et l'apaisement entre communautés. Sa méthodologie axée sur l'approche des enjeux relationnels mais également structurels des conflits, met l'accent sur la prévention par la promotion de la bonne gouvernance ainsi que sur le processus de Recherche action participative (RAP). La Recherche action participative sur les conflits vise notamment le renforcement des capacités des acteurs locaux en techniques de transformation des conflits (négociation, médiation, communication, plaidoyer et sensibilisation), d'analyse du contexte socio- sécuritaire, d'accompagnement des Cadres de dialogue et de médiation (CDM) et de mise en place des mécanismes de renforcement des relations entre civils et militaires.

Lire les données complètes sur la fiche de présentation sous le lien suivant :

http://www.reseau-rafal.org/node/240

- **Présentation de CJLP, RDC**

Le Cercle des jeunes leaders pour la paix (CJLP) est une association basée à Kinshasa, en RD Congo. Créé en juin 2008, le CJLP est composé d'une équipe pluridisciplinaire. Son ambition est de contribuer à la réduction des foyers de tensions et de conflits en milieu rural et urbain en RDC. Ses méthodes : l'éducation à la paix et à la non-violence, la formation à la prévention, la gestion et la résolution des conflits, l'utilisation de l'art dans la construction de la paix et la réconciliation, mais aussi et surtout le développement du leadership et la promotion de la bonne gouvernance en matière de gestion des ressources naturelles et minières. Les actions du CJLP sont principalement menées à Kinshasa, dans les provinces du Bas-Congo et du Bandundu, avec des interventions dans les régions limitrophes des pays voisins (Cabinda en Angola et Pointe-Noire au Congo-Brazzaville)

Lire les données complètes sur la fiche de présentation sous le lien suivant :

http://www.reseau-rafal.org/node/239

3. PUBLICATIONS RÉCENTES

- **Vermeire Jean-Gabriel : Monitoring de la stabilité régionale dans le bassin sahélien et en Afrique de l'Ouest, avril à juin 2013, Note d'Analyse du GRIP, 12 juillet 2013, Bruxelles.**

Ce monitoring trimestriel est réalisé dans le cadre d'un projet d'une durée de trois ans (2011-2013) intitulé « Amélioration de la sécurité humaine, prévention des conflits et renforcement de l'état de droit dans huit pays d'Afrique occidentale et centrale » financé par le ministère des Affaires étrangères du Grand-Duché du Luxembourg. Il a pour but de suivre la situation sécuritaire en Afrique de l'Ouest, avec un éclairage particulier sur le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée, le Mali, le Niger et le Sénégal. Ce monitoring se penche principalement sur les questions liées aux tensions régionales, au terrorisme et aux trafics transfrontaliers et aux mécanismes de coopération en matière de lutte contre le terrorisme et la criminalité transnationale organisée.

http://www.grip.org/fr/node/938

- **Deltenre Damien, Niger : du coup d'État à l'engagement international, Note d'Analyse du GRIP, 16 juillet 2013, Bruxelles.**

Le 23 mai 2013, deux attaques terroristes coordonnées ont touché la mine d'uranium d'Areva à Arlit et une caserne militaire à Agadez, au Niger. Il s'agit

d’une première pour ce pays discret de la zone sahélo-saharienne, encore fragile après une rébellion touarègue en 2007-2009 et un coup d’État militaire en 2010. Le retour sur les événements qui ont marqué le Niger ces trois dernières années permet d’appréhender la situation humanitaire et sécuritaire de ce pays. Malgré un engagement résolu en faveur du développement et de la sécurité, cet État demeure vulnérable sur les plans internes et externes et requiert le soutien et la coopération de ses partenaires régionaux et internationaux.

http://www.grip.org/fr/node/937